

XXXXXXXXXX
Le seul vrai
goudron et soufre

fabriqué par
J. & C. fournisseurs de cour
Dresde et Zurich,
les autres spécialités de ce
compte guérison des maladies
avant deux ou trois fois par
jour, il rend la peau fraîche et
ne même un excellent présen-
contagions et les refroidisse-

er des contrefaçons. >
l'imprimerie de la Gruyère, à
toutes les pièces.

XXXXXXXXXX
demande

robuste, sachant faire le mé-
trier. Inutile de se présenter
certificats. [544
H. M. au bureau du jour.

demande

un certain âge pour faire un
entrée de suite. [554
bureau du journal.

REVETÉ!!!

UNIVERSEL
Plüss-Stauffer

lement sans rival pour
les objets cassés, soit verre,
casselle de table et de cuisine,
métal, corne, bois, papier,
air, etc., etc.
acons de 65 cent. et 1 fr.
ur le district: Imprimerie de
ulle.

XXXXXXXXXX
MERVEILLEUX!
Savon aromatique
ait de lis

XXXXXXXXXX
ERGMANN & Cie,
de cour, à Dresde et Zurich,
plus efficace et le plus propre
tions importunes, les taches de
atons, les dartres, comme aussi
u dure, sèche et jaune, etc.
l'imprimerie de la Gruyère, à
toutes les pièces.

XXXXXXXXXX
LOUER

on Alex, à Saussens, un joli
ut de cinq chambres. Entrée
u notaire Louis MORARD, à
[459

louer:

de la Condémine de
Bulle.
notaire Dupré, en ville. [555

POUR
blicité efficace
DANS LE
ON DE NEUCHÂTEL
s'adresser à
LA

se libérale

des journaux
épandus dans le canton
et la Suisse.
es 15 centimes la ligne.

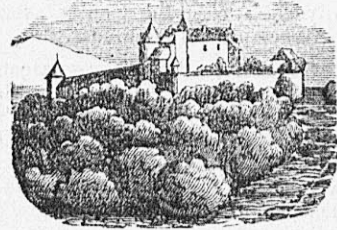
reser directement:
de LA SUISSE LIBÉRALE
Concert 8, Neuchâtel.

x de cartes de visite
rimerie de la Gruyère.

ile Lenz, imprimeur-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50

» 6 mois, » 2 50

Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 18 septembre 1891.

Les derniers adieux.

Nous remplissons un pieux et filial devoir, comme nous l'avons du reste promis, en publiant, à la place d'honneur, le cri suprême de protestation et d'anathème jeté contre l'injustice, contre le crime, la veille de sa mort encore, par l'avocat Robadey.

Cette publication portera ses fruits. La flétrissure qu'elle imprimera au front de l'homme qui a poussé, en le frappant, notre père au tombeau, sera ainsi ineffaçable; c'est ce que nous voulons!

AU TIT. TRIBUNAL FÉDÉRAL

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS LES JUGES,

Dans son numéro du 14 mars dernier, le journal *l'Union* annonçait à ses lecteurs que l'avocat Robadey, le plus ancien du barreau fribourgeois, avait été, sur l'ordre du président du tribunal correctionnel de la Sarine, arrêté en pleine audience par un gendarme, condamné et conduit aux Augustins pour 24 heures. Cette nouvelle était vraie. L'avocat Robadey avait été jeté aux Augustins, dans un cachot; mais il en avait déjà repassé le seuil pour reprendre sa liberté à 7 heures et, comme il y était entré à 4 heures, il avait été détenu 3 heures. Aussi crut-il devoir commencer par demander des explications sur cette différence et contradiction entre la durée de l'emprisonnement et celle de l'exécution fixée dans l'arrêt. Il écrivit à M. Cardinaux la lettre ci-après:

« Monsieur le président,

» Avant de déposer sur le bureau du tribunal cantonal mon mémoire tendant à obtenir l'autorisation de vous prendre à partie et de vous intenter une action en dommages-intérêts pour avoir, dans la séance du 11 mars près écoulé, ordonné illégalement, brutalement et despotiquement mon arrestation et mon emprisonnement immédiats aux Augustins, il faut que je vous demande une explication. Cette explica-

tion, j'espère que vous me la fournirez. Un gouverneur de province russe ne la refuserait pas à un sujet du czar.

» Parce que, usant d'un droit incontestable et primordial, j'exprimais le désir de poser encore une question importante à l'expert-médecin; parce que j'émettais l'avis que vous aviez tort de m'ordonner, à moi défenseur des prévenus, de parler le premier, point sur lequel le tribunal présidé par vous-même vous a plus tard infligé une désapprobation et un blâme formels en décidant, par jugement, dans la séance du 1^{er} avril, que la parole serait donnée d'abord à l'avocat du plaignant; parce que, menacé de la prison si je ne vous obéissais pas sur-le-champ en prenant la parole, je déclarais renoncer à la défense et vouloir me retirer, vous avez prononcé, d'une voix et sur un ton de corps-de-garde, les paroles suivantes: « Gendarme, empoignez-Moi cet homme et conduisez-le aux Augustins ».

» Sur mon refus de suivre votre janissaire, attendu qu'il n'était porteur d'aucun ordre écrit, il alla vous en demander un. Vous le lui avez délivré; il me l'a remis et je l'ai en mains. Revêtu de votre signature, il porte que par jugement du jour même vous m'avez condamné à 48 heures de prison.

» Il y avait juste 3 heures que j'étais au cachot, lorsque le geôlier y entra et m'annonça qu'il avait l'ordre de me mettre en liberté. Je voulus savoir de qui venait cet ordre. Après un moment d'hésitation, il me répondit qu'il venait de vous. Alors seulement je sortis et pus respirer de nouveau, avec une douce volupté, l'air pur et reconfortant des bords de la libre Sarine.

» Vous devinez assurément l'explication dont j'ai besoin.

» Avez-vous réduit, en annulation ou en révision de votre jugement, de 48 heures à 3 heures la durée de mon incarcération, ou bien avez-vous entendu seulement suspendre l'exécution pour les quarante-cinq qui restaient? Pour m'expliquer plus clairement encore, ai-je subi ma condamnation ou bien dois-je

son domicile. Il n'y était point rendu que René Dorban frappait à la porte de Lucien.

Lucien n'était pas chez lui, mais on dit à René qu'à cette heure il ne devait point tarder à être de retour. René Dorban entra familièrement et attendit.

En ce moment même, Lucien désespérait; il ne pouvait rester dans la solitude de sa chambre.

Il allait, le plus souvent, sans but dans Paris, toujours lanciné par l'implacable dilemme: ou dénoncer le vrai coupable, ou perdre à jamais Claire Feuillede.

Il s'égarait, parfois, loin de l'hôtel de l'avenue de Villiers, comme par une réaction toute naturelle.

Il ne se rendait pas compte du but de ses promenades, d'ailleurs, et c'est ainsi que ce jour-là il se trouva longeant la Seine, suivant les quais. L'animation si pittoresque et si vivante du fleuve, aux rives bordées de palais, ne lui disait rien.

Notre-Dame pouvait bien élever devant lui ses deux tours quadrangulaires, dresser sur le parvis ses portes rouges dans le porche en mitre, historié de sculptures adorablement naïves, il ne voyait rien. Il revint sur ses pas, sans rien voir, sans savoir pourquoi.

Machinalement — il se trompait sans doute — il se trouva quai de Gesvres, s'engagea sur le Pont-au-Change, mais il ne s'apercevait point de son erreur — si c'en était une — tant son esprit restait frappé: « La perdre à jamais ou bien... » Il allait toujours vite, un hasard; il butta contre une marche et se trouva devant l'escalier monumental du Palais de Justice.

Lucien eut un frisson et ses mains devinrent glacées.

m'attendre et me préparer à retourner en prison pour 45 heures quand bon vous semblera?

» Il est de toute évidence que j'ai le droit de le savoir et que vous, vous avez l'obligation de me le dire.

» Recevez, monsieur le président, etc. »

Jamais le président Cardinaux n'a daigné répondre un mot à cette lettre assurément polie et qui ne sollicitait rien que de juste. C'est un déni de justice dans une petite proportion; mais c'est un déni de justice. On peut se faire par là une idée exacte de la politesse de l'homme qui prétend avoir dû sévir contre moi pour grossièretés! (A suivre.)

NOUVELLES SUISSES

Distillation. — Comme la récolte des pommes de terre n'est pas suffisante pour la fabrication des alcools, l'assemblée des distillateurs suisses réunis a décidé de demander au Conseil fédéral d'acheter le matériel nécessaire à l'étranger. Les distillateurs demandent encore que la Confédération subventionne les jeunes gens qui vont apprendre la distillerie à l'étranger.

Zurich. — L'inauguration du nouveau théâtre de Zurich aura lieu le 30 septembre. Les architectes remettront solennellement, ce jour-là, les clefs de l'édifice au comité de la Société du théâtre; il y aura concert, discours et représentation d'une pièce de circonstance (*Festspiel*) avec musique. Le lendemain, à 6 heures du soir, on donnera *Lohengrin*, œuvre qui émotionne tant les Parisiens, ces jours-ci.

Berne. — Un des grands éleveurs de l'Oberland a vendu pour la Bohême un troupeau de 11 pièces au prix total de 17,200 fr., soit dix génisses à 1500 fr. chacune et un taureau à 2200 fr.

Soleure. — Une batterie a eu lieu, dans la nuit de dimanche, entre la jeunesse de Niedergögen et celle d'une commune voisine. Un des combattants était armé d'un revolver dont il déchargea tous les coups sur la troupe adverse. Quatre jeunes gens ont été atteints plus ou moins grièvement. L'auteur de

Par quelle mystérieuse impulsion de son être se trouvait-il là, au pied de ce monument, où des magistrats délibéraient, jugeaient, donnaient des peines? Quels fils de son cerveau l'avaient attiré, dans l'abandon de sa songerie sombre, vers ce palais où se trouvait aussi un procureur, prêt toujours à recevoir les dénonciations importantes? Lucien Dechevelle, en frémissant de ce mouvement inconscient, put juger combien il appartenait à Claire Feuillede.

Dans le quartier Monceaux, sa promenade le portait toujours, presque à son insu, jusqu'à la porte du petit hôtel de Feuillede. Ici, il se heurtait à l'escalier du palais. Et il constatait, avec terreur, que dans les deux endroits si dissemblables il était dirigé par le même mouvement.

Pas un seul instant son esprit, libre, n'avait consenti. Lucien, aujourd'hui, ne pouvait même plus seulement discuter le cas de conscience dont il avait déjà tant souffert.

Moins que jamais, il pouvait dire à la justice qui s'était trompée:

— Je sais, moi, quel est le coupable. J'ai détruit la preuve et je m'en repens. Aussi, je suis à votre disposition pour fournir tous les éléments de présomptions possibles et vous convaincre que mon père est bien un faussaire; celui que laissa échapper la justice aveugle, c'est M. Dechevelle, mon père!

Était-il possible d'envisager un seul instant cet acte sacrilège? Car maintenant, dans l'hypothèse inadmissible de cette trahison filiale, il y aurait eu un nouveau mobile qui l'eût rendue plus méprisable encore. En effet, ce n'était plus seulement pour la justice, pour relever un honnête homme condamné à tort, mais pour payer la main de Claire Feuillede,

ce bel exploit a été livré à la police, après avoir été « lynché », c'est-à-dire après avoir été rossé d'importance par ses camarades.

Grisons. — Deux jeunes garçons de 13 et 15 ans, qui cueillaient de l'edelweiss à Seta, au-dessus de Langwies, sont tombés du haut d'une paroi de rochers et se sont tués. Un troisième aurait eu le même sort si des personnes, qui se trouvaient dans le voisinage et qui avaient assisté à l'affreux accident, ne lui avaient pas fait signe de se retirer. Les cadavres de ses deux camarades ont été retrouvés; ils étaient horriblement mutilés. L'une des victimes était l'unique enfant d'une pauvre veuve.

Vaud. — On signale un triste accident survenu samedi à Grens. Un propriétaire chargeait un char de regain. Voulant faire plaisir à deux fillettes qui étaient avec lui, il les mit sur le char. L'une d'elles, enfant de quatre ans, tomba au moment où le char était en mouvement, si bien qu'une roue lui passa sur la jambe et réduisit le fémur en miettes. La pauvre enfant est soignée à l'infirmerie de Nyon.

Valais. — Un chasseur de Randogne, nommé Beney, a tué sur la montagne de Lens un aigle qui pesait 13 kg. et dont l'envergure des ailes mesurait 2 m. 38 centimètres.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — On assure qu'une demande en divorce va être introduite par Mme Wilson contre son mari.

La *Patrie* qui se fait l'écho de ce bruit, ajoute qu'il avait déjà été question de ce divorce. Un journal de Paris en avait même fait mention à mots très couverts. A ce moment, la famille Grévy était parvenue à éteindre ce bruit par respect pour l'ex-président de la république, dont on ne voulait pas troubler les dernières années; aujourd'hui, il n'en est plus de même et Mme Wilson semble décidée à donner un libre cours à ses intentions primitives.

— Mardi soir, sur 243 concurrents de la course Paris-Brest organisée par le *Petit Journal*, 87 seulement étaient rentrés à Paris. Il y a encore des vélocipédistes qui n'étaient pas arrivés à Brest. Les autres s'échelonnent le long des routes, se dirigeant vers Paris avec des mines résignées. Ils auront mis dix, douze jours au plus à faire le trajet exécuté par Terrant en trois jours. Cela fait d'autant plus valoir la victoire de ce dernier.

Espagne. — Une dépêche d'Alger annonce qu'il s'est produit une collision entre deux navires grec et italien. Il y a eu 65 noyés. Les deux navires ont coulé.

— A Almeria, 500 maisons se sont écroulées en suite des inondations.

— Un grand nombre de cadavres ont été retirés des ruines de Consuegra, et on en a enterré jusqu'ici 608.

Le nombre des victimes dépassera 3000. On craint qu'une épidémie n'éclate en raison de l'agglomération des corps en putréfaction.

Allemagne. — On mande de l'exposition de Francfort :

Les expériences de la fabrique de machines d'Erlikon de la Société générale d'électricité de Lauffen,

que Lucien se fût résolu à l'impossible dénonciation; et si l'on aurait pu discuter une réparation spontanée au moment où Lucien découvrait le crime dans les papiers de M. Dechevreille, il n'y a personne qui, dans les nouvelles circonstances, ne tint le fils dénonciateur pour le plus misérable des hommes.

Lucien, tournant le dos avec effroi au Palais de Justice, repassa le pont, tout accablé, affreusement las.

Place du Châtelet, il prit un fiacre et donna son adresse au cocher.

Il passait au milieu du cahotement des voitures, toujours absorbé. L'animation des grands boulevards ne le tira point de sa morne rêverie. La voiture se ralentit un peu en entrant faubourg Montmartre où des agitations d'hommes et de chevaux, qui vont s'entre-croisant, produisent à tous pas des embarras dans la rue, large pourtant, et qui semble, avec son grouillement, surtout à six heures du soir, profondément encaissée entre ses hautes maisons, comme l'étroit couloir de quelque fourmillière en travail.

Puis la voiture se ralentit encore, passé l'église Notre-Dame-de-Lorette, en remontant la rue fortement en pente qui menait Lucien presque à sa porte.

La solitude de sa chambre lui apparut alors par avance. Il n'allait qu'entrer et sortir, mais pour où aller encore? Il se fuyait lui-même et ne pouvait se fuir. Le fiacre s'engagea rue Chaptal.

Avec lenteur, Lucien Dechevreille mit pied à terre. Il entra dans la maison, il monta, il ouvrit.

Il a un moment de vive surprise. René Dorban fumait une cigarette, l'air souriant, assis dans un fauteuil. Il fenillettait

sur le Neckar, pour le transport de la force sur un parcours de 175 kilomètres peuvent être considérées comme ayant admirablement réussi.

Angleterre. — Lundi prochain, un Anglais, un Américain et un Scandinave tenteront la traversée de la Manche à la nage; ils partiront du cap de Gris-Nez.

Russie. — Une campagne active est en ce moment menée par des savants russes afin d'amener le gouvernement de Saint-Petersbourg à l'adoption du système décimal des poids et mesures.

Amérique. — A Québec, 35 maisons ont été détruites par un incendie, notamment l'église de Notre-Dame et le chantier maritime.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 15 septembre 1891. — La paroisse de Neirivue est autorisée à vendre des immeubles.

— On accorde à M. Haas, Jules, licencié en droit, à Morat, une patente pour pratiquer devant les Tribunaux du canton.

— MM. Favre, Auguste, révérendissime prévôt de l'église collégiale de Saint-Nicolas, et M. Soussens, rédacteur, sont confirmés dans leurs fonctions de membres de la commission des études.

— Sont de même confirmés :
M. Perrier, Emile, tit., professeur à la Faculté de l'Université;

M. Gutknecht, Jean, tit., professeur à l'Ecole secondaire de Morat;

M^{lle} Bürgisser, Anna, tit., institutrice de l'école de Montborget.

— On nomme M. le révérend chanoine Pierre Repond, à Romont, aux fonctions de directeur de l'Ecole secondaire de la Glâne.

— M. le pasteur Schaffner, à Chiètres, est nommé membre de la commission des études, section de Morat.

— On accepte la démission de M. John Haas, tit., en sa qualité de membre-représentant de l'Etat au sein de la commission scolaire de Courgevans, avec remerciements pour les services rendus, et on nomme en son lieu et place M. le pasteur Landry, à Meyriez.

— M. Emmanuel Collaud est nommé instituteur à l'école des Friques.

Conférence. — MM. Greulich et Schwitzgubel, secrétaires ouvriers suisses, donneront mardi 22 courant une conférence à Fribourg aux membres des sociétés de secours en cas de maladies et d'accidents. Le sujet traité sera le questionnaire dressé en vue de l'élaboration de la nouvelle loi fédérale d'assurance.

Lots. — Mercredi a eu lieu à la Maison-de-Ville le tirage des numéros des obligations de la ville de Fribourg sortis le 15 août dernier. Le N° 2 de la série 9306 a obtenu le lot de 10,000 fr. — 90 numéros à 100 fr. et 534 numéros à 13 fr.

Société d'histoire. — La Société d'histoire de la Suisse romande se réunira jeudi 24 septembre, à 10 heures et demie du matin, à Estavayer, au château. La réunion sera suivie d'un banquet qui aura lieu à l'hôtel du Cerf.

un album et, précisément, il s'étonnait de n'y pas rencontrer un seul dessin de Feuillode.

— Mon cher Lucien, je t'apporte une bonne nouvelle.

— Tu as vu Mlle Feuillode?

Non, mais écoute : il n'est plus vrai de prétendre que la fortune vient en dormant; elle vient en se promenant. Car tu te promenais — sans indiscrétion — du côté de l'avenue de Villiers?

— Non, non... au contraire!

— Au contraire est singulier. Je ne saisis point : au contraire.

— Voyons, que veux-tu?

— Comme tu es nerveux! Je viens te trouver de la part de Feuillode.

— De Feuillode! Ah! au sujet de...

Et Lucien s'arrêta net, un peu inquiet.

— Mais, au sujet de ton futur mariage. Nous renonçons les négociations...

Lucien Dechevreille, tout à l'heure désespéré, s'assit et il sentait à peine sa joie, tant elle était mêlée d'étonnement. Il fit répéter à René ses derniers mots.

Lucien ne comprenait pas bien pourquoi Feuillode revenait sur sa décision; mais il faisait remonter jusqu'à Claire la cause de ce changement et, dans sa prescience amoureuse, on sait qu'il ne se trompait pas.

Après la communication de René, Lucien Dechevreille semblait un tout autre homme. C'était vraiment le réconfort que son ami lui apportait. Aussi Lucien ne savait comment le remercier et il ne trouvait point de termes pour lui exprimer combien il lui était reconnaissant.

Les sociétaires qui auraient des candidats à présenter ou des mémoires à lire sont priés d'en aviser le caissier, M. A. de Molin, à Lausanne, au moins trois jours à l'avance.

Résultat des concours des juments poulinières.

District de la Glâne,
à Romont, le 26 août 1891.

12 primes de 2^{me} classe de 50 fr. — 1. Margueron, Edouard, à Romont; 2. Menoud, Vital, à Vuisternens; 3. Ayer, Joseph, juge à Romont; 4. Chatton, Dominique, à Romont; 5. Pittet, Jean-Joseph, à Granges; 6. Jorand, syndic, à Hennens; 7. Oberson, Alexandre, au Châtelard; 8. Menoud, Jean, à Somentier; 9. Gillard frères, à Lussy; 10. Delabays, Jean, dit au Blanc, au Châtelard; 11. Python, Pierre, au Châtelard; 12. Delabays frères, au Châtelard.

District de la Gruyère,
à Bulle, le 27 août 1891.

1 prime de 1^{re} classe de 100 fr. — Charrières frères, à Romanens.

10 primes de 2^{me} classe de 50 fr. — 1. Paquier, François, à Bulle; 2. Seydoux, François, syndic, à Sales; 3. Buchs, Pierre, à Bulle; 4. Savary, François, à Riaz; 5. Philipona, Louis, à Vuippens; 6. Rommens, Joseph, à Vuippens; 7. Chollet, Casimir, à Vaulruz; 9. Genoud, Nestor, à Vuadens; 10. Buchs, Joseph, aux Bioleyres, Le Pâquier.

District de la Veveyse,
à Châtel-Saint-Denis, le 28 août 1891.

3 primes de 2^{me} classe de 50 fr. — 1. Liaudat frères, à Prayoud; 2. Chaperon, Casimir, à Châtel-Saint-Denis; 3. Genoud frères, à Mayette (Châtel).

Accidents. — Lundi dernier, un charron d'Alterswyl (Singine), nommé Joseph Egger, s'est noyé dans un étang où il se baignait. Comme il avait appris à nager à l'école des recrues, on suppose qu'il a été frappé d'une congestion cérébrale.

Chose étrange, l'année dernière, à pareille époque, un ami du défunt, Pierre Vaucher, de Barberêche, était mort subitement dans les mêmes conditions tragiques.

— Frédéric Baumeier, à Blattishaus, a eu la main droite écrasée et trois doigts arrachés par l'engrenage de la machine qui battait son blé. Le malheureux fait soigner ses blessures à l'hôpital de l'île à Berne.

Un accident analogue, mais plus grave, est survenu à Chatonnaye vendredi dernier.

Un enfant de deux ans a voulu rejoindre son père au manège d'une machine à battre; il a été pris sous l'un des bras du manège.

On l'a relevé dans un pitoyable état; il avait les jambes fracturées, le ventre ouvert et diverses lésions à la poitrine et à la tête. Il est mort samedi soir dans d'horribles souffrances.

CHRONIQUE AGRICOLE

Blés et farines. — Les affaires ont été calmes pendant la semaine écoulée, sans que les cours aient subi des changements notables. Les blés étrangers valent toujours 26 à 27 fr. pour le disponible;

— Mon cher Lucien, tu ne me dois, à moi, ni remerciement, ni gratitude, mais à Feuillode que tu iras revoir...

— Dès demain.

— ... Et que tu trouveras, comme tu peux l'apprécier, dans des dispositions nouvelles.

Le lendemain, Lucien Dechevreille alla chez Feuillode et l'entrevue fut toute différente de la première.

Cependant Lucien, qui craignait toujours, se garda bien, dans cette visite désirée par celui qui le recevait, des allures de triomphateur. Cette fatuité, du reste, n'était point dans son caractère. Il se présenta comme si, dans un entretien tout de nuances, Feuillode, hésitant, l'avait prié de revenir chercher une réponse définitive. C'est ainsi que Feuillode lui-même le prit; et il savait, au fond, un gré infini pour Lucien qui ménageait de cette façon son souffrant amour-propre.

Lucien Dechevreille lui plut décidément et c'est avec un regret fort adouci qu'il lui accorda l'entrée de la maison.

Mais la joie de Lucien ne devait jamais être complète et, pour ce mariage, un obstacle restait du côté de Mme Dechevreille.

Lucien, dans sa hâte d'être heureux et craignant des complications, pressa les choses; il retourna aux Elisiades peu de jours après la demande acceptée par Feuillode.

Il fut éloquent auprès de sa mère, chaleureux, emporté même.

Mme Dechevreille dut bien consentir, après une nouvelle scène attristante; elle ne trouvait point digne de se faire contraindre. Elle fit des dernières représentations, puis céda, mais de mauvaise grâce. (A suivre.)

le livrable novembre

27 fr. à 27 fr. 50 fr. En blé nouveau affaires à des prix de qualité et siccité.

Les blés sont te mais la meunerie par l'humidité des

On cote la farine les 125 kg. livrable

avoines. — Il nouvelle. Le prix m les 100 kg. Les av 17 fr. 50, franco G merce 21 fr. les 10

Pommes de t ges de pommes d probable que la r bonne moyenne, m prononcer plus sûr printanières en b nombre de variétés

Foires. — Il de foire de Fribou 102 chevaux, 849

D'après ces chiff tée. Les prix se so

teur.

LITTÉRAIRE

V. La pièce sui familière : pour m aux scènes de la enfant insouciant sa mère toujours!

Aujourd'hui les les poussettes, ma taine d'années, de nourrissons.

Quelle poésie ne pagne où règnent si l'on n'y éprouve plus calme que sa tes limites, le ceu que partout ailleu que les objets de e voisinage immédia moins difficilemen fant qui commenc tout les jeux et le

1. Ne brâma
Dezei Firr
En mîmo
Tot en bre

2. Le révello
E dens son
Volei vuit
Tot en vèl

3. Fazi prou
L'avi ber
Teri tot f
Cudjivè d

4. Fazi prou
Dens la m
Firmîn, p
Ma avoui

5. Le poïro
Lez vaç
Dévant le
Puisi dè l

6. Diz hlouz
Fazan qu
Dens le v
Betâvè pr

7. Le pu can
E sè batte
E lez pen
Bère ouna

Etude de

P. CURRAZ

qu'il a ouvert son bu tembre passé à l'an Procureur, maison d rue, à Bulle.

Affaires notariale prunts hypothécair rentiers, rentrées à dans les faillites e ments commerciaux

LA GRUYÈRE

des candidats à pré-
sont priés d'en aviser
Lausanne, au moins

Des juments res.

Glâne,
août 1891.

0 fr. — 1. Margueron,
d, Vital, à Vuisternens;
ot; 4. Chatton, Domi-
Jean-Joseph, à Gran-
Hennens; 7. Oberson,
lenoud, Jean, à Som-
Lussy; 10. Delabays,
rd: 11. Python, Pierre,
ères, au Châtelard.

Fruyère,
août 1891.

100 fr. — Charrières

50 fr. — 1. Paquier,
François, syndic, à Sa-
4. Savary, François,
Vuippens; 6. Roma-
7. Chollet, Casimir, à
Vuadens; 10. Buchs,
uier.

Veveyse,
e 28 août 1891.

50 fr. — 1. Liaudat
n, Casimir, à Châtel-
s, à Mayette (Châtel).

ier, un charbon d'Alters-
Egger, s'est noyé dans
me il avait appris à
n suppose qu'il a été
rale.

ère, à pareille époque,
ucher, de Barberêche,
les mêmes conditions

Mattishaus, a eu la main
arrachés par l'engre-
t son blé. Le malheu-
à l'hôpital de l'île à

plus grave, est sur-
dernier.

oulu rejoindre son père
attre; il a été pris sous

able état; il avait les
ouvert et diverses lé-
e. Il est mort samedi
ces.

AGRICOLE

s affaires ont été cal-
lée, sans que les cours
otables. Les blés étran-
fr. pour le disponible;

dois, à moi, ni remercie-
de que tu iras revoir...

me tu peux l'apprécier, dans
elle alla chez Feuillode et
la première.

it toujours, se garda bien,
i qui le recevait, des allu-
ité, du reste, n'était point
a comme si, dans un entre-
ésitant, l'avait prié de reve-
ve. C'est ainsi que Feuillode
u fond, un gré infini pour
çon son souffrant amour-

scidément et c'est avec un
da l'entrée de la maison.
it jamais être complète et,
ait du côté de Mme Deche-

oureux et craignant des com-
retourna aux Elisiades peu
ée par Feuillode.

mère, chaleureux, emporté
nsentir, après une nouvelle
vait point digne de se faire
s représentations, puis céda,
(A suivre.)

le livrable novembre-janvier est très peu offert de
27 fr. à 27 fr. 50 franco Genève.

En blé nouveau du pays, s'est traité quelques
affaires à des prix variant de 24,50 à 26 fr. suivant
qualité et siccité.

Les blés sont tenus plus élevés par la culture,
mais la meunerie demande une réduction motivée
par l'humidité des blés fraîchement battus.

On cote la farine première en boulangerie 48 fr.
les 125 kg. livrable septembre-décembre.

avoines. — Il y a encore peu d'offres d'avoine
nouvelle. Le prix moyen en culture est de 16 fr. 50
les 100 kg. Les avoines étrangères valent 16,50 à
17 fr. 50, franco Genève. Les vieilles valent en com-
merce 21 fr. les 100 kg.

Pommes de terre. — Les premiers arracha-
ges de pommes de terre sont satisfaisants; il est
probable que la récolte sera tout au moins une
bonne moyenne, mais il faut encore attendre pour se
prononcer plus sûrement. La maladie a attaqué les
printanières en beaucoup d'endroits; par contre,
nombre de variétés nouvelles ont partout résisté.
(Journal d'agriculture suisse.)

Foires. — Il a été amené lundi sur les champs
de foire de Fribourg: 803 pièces de gros bétail,
102 chevaux, 849 porcs, 556 moutons, 264 chèvres.
D'après ces chiffres, la foire a été assez fréquen-
tée. Les prix se sont maintenus à une bonne hau-
teur.

VARIÉTÉS

LITTÉRATURE PATOISE

V. La pièce suivante rappelle également une scène
familiale: pour maint d'entre nous un souvenir, mêlé
aux scènes de la campagne. Que ne reste-t-on un
enfant insouciant et candide, et que ne conserve-t-on
sa mère toujours!

Aujourd'hui les berceaux deviennent rares, on a
les poussettes, mais celles-ci étaient, il y a une tren-
taine d'années, des lits inconnus chez nous pour les
nourrissons.

Quelle poésie ne respire pas un intérieur de cam-
pagne où règnent la simplicité et la candeur! Mais
si l'on n'y éprouve pas rarement un bonheur d'autant
plus calme que sa sphère est circonscrite dans d'étroites
limites, le cœur y bat pourtant de la même façon
que partout ailleurs. Il désire de même, seulement
que les objets de ses désirs sont simples, et que le
voisinage immédiat de la bonne mère nature les rend
moins difficilement réalisables. Les désirs d'un en-
fant qui commence à sentir ses forces, ce sont avant
tout les jeux et les ébats.

1. Ne brama páz quemen onna burita,
Dezei Firmin, on bouébo dé siz anz,
En mimo temp le méllaw diz enfanz,
Tot en bressend sa siéra pille pitita.
2. Le révellon ne voli páz dremi,
E dens son bri pllorá'v à piétnavé;
Volei vuitji sa mér', que tacounavé,
Tot en vellend su son galez mimi.
3. Fazi prou çaud; pou à pou la filletta
L'avi ben pu, du dézo le lévet,
Teri tot fro on bré bilanc à grasset;
Cudjivé dsa sallí l'autra menetta.
4. Fazi prou çaud: ou pèllo páz on si,
Dens la mézon niuna pá dé la sietta.
Firmin, por sûr, amavé sa siéretta,
Ma avoui cen n'amavé páz bressi.
5. Le poufro li vévei pè lez fenithrè
Lez vaç' on prá, lez fayé, lez modsonz,
Déviant le no serventa à gujerthonz
Puisi dé l'ivue avoui diz gróssé mithrè.
6. Diz hlouz dé lis, iz follé co diz sábroz,
Fazan que l'ei dou curti senti bon;
Dens le verzer la freté dé l'outon
Betavé praw dé taçé rods' iz ábroz.
7. Le pu cantáv', déviant d'alá à dso,
E sé battei lez hlanz su 'na deléze,
E lez pendsonz ll'alávan à lou éze
Bère onna gott' à la ruva dou no.

8. Cerdinoletz, qujensonz è mayençettè
Dens lez pommeiz sé répondan à toua.
Sè dépaçend, lez áz, tan que fá dsona,
Ou tilo van déçerdzi louz pióttettè.
9. Lez fràrè dé Firmin, è louz èmiz,
Se démoráv' ou dzú dé toçé-bára.
En sè qujirend dé lou bala vouei hlára
Volan trétiz arronvá lez premiz.
10. — Tè faut bressi, Firmin, dezei la mère.
— Nend suz mafi, ma porqujè ci sentjon
Ne vou the páz s'endremi à dé bon?
Se fá tru çaud, ne sé páz qujè li fére.
11. Portadè ci bri déviant la mézon,
Mère, tjédè? porteri la bançetta.
Voz verri ben, lez sonz d'ena hilloçetta,
Lez oziz è lez áz l'endremethron.
12. — Léssemz la inqñ', te sá qujè se mè budso,
Ta siéra va oncora mè pllorá;
Ball' mè on bez è va té demoráv'...
Te lè Firmin lévi quemen 'n'écludso.

1. Ne crie pas comme un canard, disait Firmin, un garçon
de six ans, en même temps le meilleur des enfants, tout en
berçant sa sœur plus jeune.

2. Le réveillon ne voulait pas dormir, et dans son berceau
pleurait et piétinait; elle voulait regarder sa mère, qui rac-
commodait, tout en veillant sur sa gentille petite chérie.

3. Il faisait assez chaud; peu à peu la fillette avait réelle-
ment pu sortir de dessous le duvet entièrement un bras blanc
et potelé; elle s'efforçait déjà de sortir l'autre menotte.

4. Il faisait assez chaud: au poêle pas un souffle, dans la
maison nulle part du bruit. Firmin, pour sûr, aimait sa sœur-
rette, mais avec cela il n'aimait point à bercer.

5. Le pauvre lui, il voyait par les fenêtres les vaches au
pré, les brebis, les génisses, devant le bassin de la fontaine
servante et valets puiser de l'eau avec de grandes seilles.

6. Des glaçons, aux feuilles pareilles à des sabres, fai-
saient que l'air du jardin sentait bon; dans le verger, les
fruits de l'automne mettaient beaucoup de taches rouges aux
arbres.

7. Le coq chantait avant de monter sur le juchoir, et se
battait les flancs, perché sur une barrière, et les pigeons s'en
allaient à leur aise boire une goutte au bord du bassin.

8. Chardonnerets, pinsons et mésanges dans les pommiers
se répondaient tour à tour; se dépêchant tant que le jour
dure, les abeilles s'en vont au rucher décharger leurs jam-
bettes.

9. Les frères de Firmin, et leurs amis, s'amusaient au jeu
de cache-cache. En s'appelant de leur belle voix claire, ils
voulaien tous arriver les premiers.

10. — Berce donc, Firmin, disait la mère. — J'en suis las;
mais pourquoi cette mignote ne veut-elle pas s'endormir
pour tout de bon? S'il fait trop chaud, je ne sais qu'y faire.

11. Portez ce berceau devant la maison, mère, n'est-ce
pas? je porterai le marchepied; vous verrez, les sons d'une
clochette, les oiseaux et les abeilles l'endormiront.

12. — Laissons-la là, tu sais que si je bouge, ta sœur
pleurera encore davantage; donne-moi un baiser et va t'a-
muser... Voilà Firmin parti comme l'éclair.

VI. Sort-on de l'habitation rustique, on se trouve
en présence du bassin, dans lequel constamment coule
un jet d'eau claire, provenant d'une source plus ou
moins distante. Quelle somme de vie rurale se dé-
pense autour de ce bassin! Il contribue lui-même,
par son perpétuel murmure, que varient les brises
et les vents, à l'animation des entours immédiats de
la maison. C'est comme une voix agreste qui fait sa
part d'un concert avec les enfants et les oiseaux, la
volaille et les grillons; jamais cette voix n'est plus
pénétrante, malgré sa faiblesse et sa monotonie, que
dans les nuits sereines du printemps, où l'abondance
des sources enfle son gazouillis. On subit le charme,
mais il est rare qu'on s'en demande la cause.

LE NO

Su 'na coth', à l'adreit, la mézon ll'è pozáye,
Dri déviant la mézon ll'an assetá le no;
Déssu le no s'éthend le teit d'ena carráye,
Po lez vaç', en evei, quand lez ábrévon fro.

E páz ben llen dou no sé sent diz bouhé-z-érbè,
Permi le curtiládo, iz carráz dou curti;
Lez fémalè li van passá diz granté wérbè
Avoui on sarhilloret ou ben on grós cuti.

Totévi l'ingé véss' onn' ivue fréç' è hlára,
En çantolend po sé dens toté lez sézonz;
Dè dsona, outona don no la ya n'è dzémé rára:
Enfanz, gujerthonz, çavanz, vaçé, dsoven, pendsonz.

Ma sutot quand la buy' athemblè lez fémalè
De cé de lé dou no, don maten tant qu'ou tá,
D'on velads' è dé l'autr' i conton lez novalè:
Adonc n'a páz moyen d'oué l'ivue çantá.

Quand lez ábroz vezinz, que fan 'na bala rençé,
Quand, dens lez néz d'avei, è dens thouz dou çaud temp,
Lez vaniz è lez bás acuton dsuyi l'ingé,
On derei quj'oun esprit se vellé po lez dsenz.

Noz semz on mi dé mai, sta né la lena ballè,
L'ivue çawlé tranqujila è sè tjèz' on bocou,
Por acutá, du llen, lez premirè senallè,
Du pri, cen que tot pllan douz dsounoz çawz sè dion.

LE BASSIN DE FONTAINE

La maison est située sur l'avers d'un penchant; droit de-
vant la maison l'on a posé le bassin; au-dessus du bassin se
prolonge le toit d'une dépendance carrée, pour les vaches,
en hiver, quand on les abreuve dehors.

Et non loin du bassin on sent de bonnes herbes parmi le
jardinage, aux carrés du jardin; les femmes y vont passer
de longs moments, avec un sarcloir ou un grand couteau.

Toujours le canon verse une eau fraîche et claire, en fred-
onnant pour soi, dans toutes les saisons; de jour, autour du
bassin l'animation est fréquente: enfants, serviteurs, che-
vaux, vaches, jeune bétail, pigeons.

Mais surtout quand la lessive assemble les femmes de deux
côtés du bassin, du matin jusqu'au tard, elles racontent les
nouvelles d'un village et de l'autre: alors il n'y a pas moyen
d'entendre l'eau chanter.

Lorsque les arbres voisins, qui forment une belle rangée,
que, dans les nuits d'hiver et dans celles de l'été, les vanils
et les fonds écoutent jouer le jet de l'eau, on dirait qu'un
esprit veille pour les gens.

Nous sommes au mois de mai, ce soir la lune éclaire, l'eau
coule tranquille et se tait un peu pour écouter, de loin, les
premières sonnailles; de près, ce que tout bas deux jeunes
cœurs se disent.

(A suivre.)

GRUYÈRE

Dons à ajouter pour les incendiés de Morlon.

Quête faite dans la commune d'Avry-devant-Pont,
12 fr. 80; MM. Mathey & Jan, Oron, 15 fr. — Total
de la liste au 17 septembre 1891: 15 fr.

RECTIFICATION

Militaire. — M. Charles de Lenzbourg, de Vo-
gelshaus, a été promu au grade de capitaine à l'état-
major général, et non pas, comme cela a été annoncé
inexactement par plusieurs journaux, au grade de
premier-lieutenant d'artillerie.

Falsification de la soie noire. Il suffit de brû-
ler un petit morceau de l'étoffe qu'on veut acheter pour
s'apercevoir de suite de la fraude. La soie teinte, pure,
s'enroule immédiatement, s'éteint bientôt et laisse peu
de cendres d'un brun clair. La soie surchargée se casse
et se cire facilement, brûle lentement, surtout la trame,
et laisse des cendres d'un brun foncé qui se tordent, tan-
dis que celles de la soie véritable s'enroulent. Si l'on
écrase les cendres de la vraie soie, elles se réduisent en
poussière, en quoi elle diffère aussi de la soie surchargée.
Le dépôt de fabrique de soie de G. Henneberg, à Zurich,
envoie volontiers des échantillons de ses étoffes de soie
pure et livre franco à domicile par mètres et par pièces
entières. [216]

Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an . . .	Fr. 4 50	1 an . . .	Fr. 9 —
6 mois . . .	» 2 50	6 mois . . .	» 5 —

Mercuriale du marché de Bulle du 17 septembre 1891.

	De	à
Froment (Halle) (nouv.) . . les 100 kg.	20	28
Avoine » »	15	18
Seigle » »	18	19
Orge » »	15	17
Pommes de terre 20 litres	1	40 1 50
Œufs (le compte) 7 à 8	—	60 — —
Pain blanc le 1/2 kg.	—	20 — —
Beurre »	1	50 1 60
Fromage gras (détail) »	—	90 1 —
Fromage maigre »	—	50 — 75
Fromage blanc (sérac) »	—	18 — 20
Bœuf »	—	75 — 80
Veau (poids vif) »	—	60 — 64
» (de boucherie) »	1	— 1 10
Monton »	—	80 — 85
Porc gras (poids vif) »	—	48 — 50
Charcuterie fine »	1	— 1 10
Foin les 50 kg.	1	80 2 50
Regain »	—	— — —
Paille »	2	— 2 50
Foyard (3 stères = 1 moule)	30	— 32 —
Sapin »	20	— 25 —

CAMILLE ROBADEY, rédacteur.

Etude de notaire.

P. CURRAT, notaire, donne avis
qu'il a ouvert son bureau de notaire le 1^{er} sep-
tembre passé à l'ancien bureau de M. DAVET,
Procureur, maison de M. Alex. Musy, Grand'-
rue, à Bulle.
Affaires notariales, placement de fonds, em-
prunts hypothécaires, gérance et tenue de
rentiers, rentrées à l'amiable, représentation
dans les faillites et discussions, renseigne-
ments commerciaux, etc. [515]

A louer :

La dernière fleurie d'une gîte à 1 heure
de Bulle.
S'adresser au bureau du journal. [568]

Beurre de noix de coco,

excellent pour la cuisine.
Chez **L. KOEHLER**, à Bulle. [546]

A louer :

Un **repas** sitné dans la Basse-Gruyère.
S'adresser au bureau du journal. [563]

A vendre :

Un **piano** en bon état.
S'adresser à Mme MAGNENAT, Bulle. [565]

A LOUER

Un joli **appartement**. — S'adresser à
L. KÖRBER, à Bulle. [547]

LE CIMENT UNIVERSEL de Plüss-Stauffer

est incontestablement **sans rival** pour
recoller tous les objets cassés, soit verre,
porcelaine, vaisselle de table et de cuisine,
pierre, marbre, métal, corne, bois, papier,
carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de 65 cent. et 1 fr.
Seul dépôt pour le district: Imprimerie de
la Gruyère, à Bulle.

Mises de bois.

Mardi le 29 septembre prochain, dans les forêts de la ville de Bulle, vente en mises publiques d'un grand nombre de plantes sur pied de toutes dimensions, ainsi que d'un certain nombre de billons, carrons et lattes. Ces bois sont situés « Es-Veaux », au bord du chemin de la Trême. Rendez-vous des miseurs près du pont du moulin de la Trême à 9 heures du matin.
567] *Le Secrétariat communal.*

Vente de montagne.

Jeudi 1^{er} octobre, à 2 heures après midi, à l'hôtel de l'Union, à Bulle, on exposera en vente, par mise publique, la montagne du Gros-Haut-Crêt, propriété de l'Etat, désignée au cadastre de la commune de Charney par les articles 628 et 629 au folio 48. Pour les conditions de vente, s'adresser à M. le Receveur du district de la Gruyère.
L'Administrateur des Vignes et domaines :
Ed. GOTTRAU.
537]

Mise de montagnes.

La Municipalité de Rougemont donne avis que le **jeudi 1^{er} octobre** (soir de la foire), dès les 7 heures du soir, à l'Hôtel de Ville, à Rougemont, elle exposera en location par voie d'enchères publiques, pour le terme de 3 ou 6 ans, les montagnes ci-après désignées, appartenant à la commune de Rougemont, savoir celles de la vallée de Vers-Champ, comprenant :
La Verdaz, les Rendonnaires, la Ginaz, la Porogne, le Pertet-à-Bovay, les Cases et la Planche ;
Plus celles de Rubloz, Comborsin, Prélucens et la Vehrax.
Pour prendre connaissance des conditions, s'adresser au Greffe municipal.
Au nom de la Municipalité :
Le Syndic : Louis-D. YERSIN.
Le Secrétaire : A. RAYROUD.
538]

Mises publiques.

Le **28 septembre prochain**, à 2 heures de l'après-midi, à l'auberge du Lion-d'Or, à Epagny, les enfants de feu Madeleine Gaillard exposeront à vendre en mises publiques les immeubles qu'ils possèdent audit Epagny, comprenant maison d'habitation en bon état, avec deux logements ; grange, écurie spacieuse, et environ 5 poses d'excellent terrain à proximité de la fabrique de lait condensé.
Pour voir les immeubles, s'adresser au sous-signé.
Au nom des exposants :
Ernest BLANC, Epagny.
557]

Amodiation d'alpages.

Le **samedi 3 octobre prochain**, dès les 3 heures du jour, à la Maison de Ville des **Planches-Montreux**, la municipalité de cette commune exposera en amodiation par voie d'enchères publiques et pour le terme de 4 ans :
a) 55 pâquiers d'herbe sur les pâturages des Grenallays, de Jaman et de la montagne d'Amont ;
b) Le pâturage de Chamossalle et Pacot, étivage de 30 vaches.
Sur ces pâturages existent des bâtiments en très bon état et suffisants pour loger le bétail à alper.
Les amodiateurs auront la faculté de vendre des boissons dans les chalets qui se trouvent sur les passages très fréquentés du Col de Jaman et des Rochers de Naye.
Pour garantir leurs engagements, les amodiateurs seront tenus de fournir caution.
Les amateurs peuvent prendre connaissance des conditions au Greffe municipal des Planches ; il en sera donné lecture avant l'ouverture des enchères.
Montreux, le 15 septembre 1891.
560] (H3094M) *Greffe municipal.*

Farines de tous genres, qualité supérieure.

Mouture spéciale de maïs, fins et ord. GRUAUX d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés. Graine et farine de lin. Pois du pays pour la soupe, qual. garantie. Blés rouges et noirs pour la volaille, ainsi que grand choix d'avoines fourragères et beaux gros sons supérieurs. GROS ET DÉTAIL
Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [442

AVIS

Le soussigné informe l'honorable public qu'il continue de nouveau pour son compte son état de **poëlier-fumiste**.
Il se recommande pour tous les travaux concernant cette partie, en assurant une exécution prompte et soignée à un prix modéré.
561] *Paul Bauer.*



Pour anémiques de haute importance
pour personnes affaiblies et délicates rien de meilleur que la cure du véritable

Cognac Golliez-ferrugineux

17 ans de succès en attestent l'efficacité incontestable contre les **pâles couleurs, l'anémie, la faiblesse des nerfs, les mauvaises digestions, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit, les maux de cœur, la migraine etc.**
Beaucoup plus digeste que toutes les préparations analogues, sans attaquer les dents.
Le Cognac Golliez a été récompensé par 7 Diplômes d'honneur et 14 médailles. Seul primé en 1889 à Paris, Cologne et Gand. Refusez les contrefaçons et exigez dans les pharmacies le véritable Cognac Golliez de Fréd. Golliez à Morat avec la marque des Deux palmiers. — En Flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.
En vente dans toutes les pharmacies et drogueries. [66

Station laitière de Fribourg.

Ecole de fromagerie.

La 5^e année scolaire de cet établissement commencera le **1^{er} novembre** prochain. Les jeunes gens de 16 à 25 ans y sont admis moyennant production d'un acte d'origine et d'un certificat d'étude et de bonne conduite.
On envoie le programme et règlement franco sur demande.
Pour tous renseignements, s'adresser au *Directeur de la Station, à Péroles près Fribourg.*
Le Directeur de la Station laitière :
E. DE VEVEY
533] (H1077F)

Cours agricoles d'hiver à Péroles près Fribourg.

Ces cours, organisés par la Direction de l'Intérieur du canton de Fribourg, ont lieu tous les hivers du 1^{er} novembre au 31 mars.
Le premier cours commencera le 1^{er} novembre prochain.

ENSEIGNEMENT

Premier semestre.
Agriculture générale. — Agologie. — Zootechnie. — Machines agricoles. — Economie rurale. — Agriculture suisse. — Culture potagère. — Apiculture. — Constructions rurales. — Mécanique élémentaire. — Sylviculture. — Législation rurale. — Industrie laitière. — Zoologie et botanique générales. — Maladies du bétail. — Comptabilité générale. — Arithmétique. — Arpentage. — Chimie et physique générales. — Géologie. — Météorologie. — Langue française.

Deuxième semestre.
Agriculture générale. — Agologie. — Zootechnie. — Machines agricoles. — Economie alpestre. — Botanique agricole et culture fourragère. — Economie rurale. — Agriculture suisse. — Arboriculture. — Apiculture. — Constructions rurales. — Mécanique agricole. — Sylviculture. — Législation rurale. — Industrie laitière. — Chimie agricole. — Maladies du bétail. — Comptabilité agricole. — Arithmétique. — Arpentage. — Chimie et physique générales. — Géologie. — Météorologie. — Classification zoologique et botanique. — Langue française.
On s'inscrit jusqu'au 15 octobre près du soussigné qui fournira tous les renseignements nécessaires. Le programme est envoyé franco sur demande.
Le Directeur des cours :
E. de Vevey.
558] (H1180F)

La Filature de chanvre et de lin de J. STRICKLER, auparavant HENRI STRICKLER, à HENGG près Zurich.

se charge continuellement de broyer, filer, lessiver, tisser et blanchir à façon du chanvre, du lin et des étoupes à prix très modérés, et assure des excellents filages et tissus, connus depuis des années.
Adresser la marchandise à la station d'Altstetten près Zurich. [559

Le Salut des malades.

Ouvrage intéressant et instructif pour chacun.
La **vie sexuelle**, ses maladies et leur guérison, avec de nombreuses illustrations pour se traiter soi-même sans médecin, ainsi que pour se **préserver de maladies**. Indication des **remèdes**. Indispensable à tous les malades des suites d'erremments juvéniles. Envoi sous pli fermé, en 6 livraisons à 80 cent. = 4 fr. 80 cent., relié 5 fr. 80 cent. Port 20 cent. S'adresser : « A la Librairie de fonds à Glaris. » [318

POUDRES DÉPURATIVES

DE MONSIEUR LE **DOCTEUR J. U. HOHL DE BÂLE**
REMÈDE INFAILLIBLE, GARANTI PAR UNE PRATIQUE DE QUARANTE ANS.
Ce médicament facile à prendre, guérit inmanquablement toutes espèces d'éruptions de la peau, de maladies vénériennes et cancéreuses, de dartres et de plaies aux jambes. Il est de plus excellent contre les scrofules si dangereuses, les maux d'yeux, d'oreilles, de nez, etc. chez les enfants.
De nombreuses attestations de personnes guéries, des certificats de médecins et de personnages appartenant à nos plus hautes autorités, sont tenus à la disposition des gens désirant en prendre connaissance.
Prix de la boîte fr. 1.55
TOUTE BOITE PORTE COMME MARQUE DE FABRIQUE, PROTÉGÉE PAR LA LOI, LA SIGNATURE DE L'INVENTEUR J. U. HOHL, DOCTEUR.
CERTIFICAT. Par la présente je déclare que mon enfant, qui souffrait depuis plus de six mois d'une maladie des yeux, en a été totalement guéri après avoir pris trois boîtes des poudres de Monsieur le docteur Hohl.
Oberwil, au mois de septembre 1890.
Jules Cordellier, peintre.
L'Authenticité de la signature ci-dessus est constatée par
Oberwil, le 19 septembre 1890.
S. Degen, président de la commune.
En vente à la pharmacie RIETTER, à Bulle ; Louis ROBADER, pharmacie, Romont, et dans toutes les autres pharmacies. (H767Q) [169

Joseph MOURA, à Bulle.

Grand choix de conserves alimentaires.
Thon au vin blanc.
Alcool de Menthe américaine.
Vermont bittre. — Vermont au quina.
Bitter ordinaire et ferrugineux.
Huile d'olives surfine.
Feux de Bengale. — Cierges.
Bons vins depuis 50 c. le litre. [231

A VENDRE

Un beau gros **chien de garde**, de 5 ans, bon pour l'attelage. On céderait aussi le **harnais** à bas prix.
S'adresser à ENDERLI, boulanger, à La Tour. [551

On offre à vendre ou louer :

Un **moulin avec scierie**, situé à proximité de la ville de Bulle.
S'adresser au bureau du journal. [552

PAPETERIE à 2 fr.

Franco pour 2 fr. au lieu de 4 fr. 70. Nécessaire complet d'écriture ou
CONTENU : Prix ordinaire :
Une belle et forte boîte Fr. — 40
100 feuilles doubles de papier à lettre > 2 —
100 fines enveloppes en 2^e grandeurs > 1 —
12 bonnes plumes d'acier > — 30
1 manche de plume > — 10
1 crayon > — 10
1 flacon d'encre de bureau très noire > — 30
1 morceau de gomme élastique > — 20
1 bâton de cire à cacheter > — 20
3 feuilles de papier buvard > — 10
Prix de vente ordinaire, Fr. 4 70

Tous ces objets sont placés dans une élégante boîte dorée et cloisonnée ; ils ont une valeur réelle de **4 fr. 70**. Une papeterie, 2 fr. ; 5 exemplaires, 8 fr., et 10 exemplaires, 15 fr. Demander une papeterie à 2 fr. J'expédie franco si le demandeur envoie le montant ou timbres poste, sinon je prends remboursement. Je me réserve les contrefaçons.
A. Niederheuser,
fabr. d'articles de papeterie, Granges (Soleure). [512]

SCHOCOLAT Suchard
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE, PRIX MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT

Pommade Phénix
Attention!!! Toute personne doit faire un essai de notre pommade Phénix garantie pour faire croître et pousser les cheveux de dames et messieurs, ainsi que la barbe, supprimer les pellicules, arrêter la chute des cheveux, les empêcher de blanchir, prévenir la calvitie.
Envoi contre espèces ou en remboursement. Prix par boîte Fr. 1.50 et 3.—
— on cherche des dépositaires — Se. l. représentant pour la Suisse.
Ed. WIRZ, 66, Rue des Jardins Bâle. [27] (H1160)

A louer :
Le **domaine de la Condémine** de M. Zurich, rière Bulle.
S'adresser au notaire DURNÉ, en ville. [555

LACTINA Suisse PRÉPARÉE par A. PANCHAUD VEVEY
ALIMENT POUR VEAUX
Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG. PRIX 0.65 LE KILOG.
Dépôt chez AUG. BARRAS, à Bulle. [127

On demande
de suite : un bon **ouvrier scieur**, sachant bien affûter les scies. Travail toute l'année. S'adresser chez M. BATT, marchand de bois, près le Tirage, Bulle. [566

On demande
de suite : un bon **domestique**, connaissant la manutention des bûches et soignant les chevaux. — S'adresser à M. RABOUD, marchand de bois, à Romont, qui indiquera. [564

On demande
une **femme** d'un certain âge pour faire un petit ménage. Entrée de suite. S'adresser au bureau du journal. [554

Le chauffeur
de la **Tuilerie de Bulle** sera ouvert dès le 23 courant.
562] ULRICH frères, tuiliers.

A vendre :
A PERTE, 15 actions **Crédit foncier**. [146] J. GILLET, avocat, Bulle.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse : 1 fr. 50
Etranger : 1 an, 9 fr. payable d'avance
Prix du numéro
On s'abonne à tous les bureaux de poste

Les c...

J'avais été da...
tribunal cantona...
affaire et je lui...
entre autres mo...
le gendarme. Ce...
propriété sacrée...
dont on a certai...
sommes trop va...
ruineuses fêtes...
été violée en mo...
ni pour argent,
bunal est de rem...
a produites à l'a...
ces qui l'accomp...
un guet-apens...
essayé de me sp...
que ma senten...
lui, au géolier.
de procédure pé...
jamais lui dire...
cette Suisse lib...
ton ? Mais je n...
enfant et, déjà...
au président po...
encore au même...
le dilemme : « S...
réponse. » On n...
justice. Le 24...
je n'avais rien...
toute mesure. J...
fait de mépris d...
Enfin, le tribu...
voyer ma pièce...
de l'intervention

FEUILLE

LE T...

Elle donna son...
Feuille ne serait...
pas voir cette dem...
— Moi vivante...
siades !
Tel avait été le...
Mme Maréchal, ai...
Létang, sincèreme...
Le mariage de...
eut lieu avec une...
Le soir de la cé...
pour le voyage ob...
Lucien, jamais Cla...
bonheur. Elle sur...
une joie épanouie...
voix charmeresse